



COMMUNE LE NOIRMONT

Rue du Doubs 9 – CP 233 – 2340 Le Noirmont

laetitia.jeanbourquin@noirmont.ch | 032 953 11 15 | www.noirmont.ch

Le Conseil communal vous invite à participer à :

ASSEMBLEE COMMUNALE ORDINAIRE

Date et heure : Lundi 15 juin 2026 à 20 h

Lieu : Aula des Espaces scolaires
Rue des Collèges 4a – entrée Nord

Ordre du jour :

1. Discuter et voter les dépassements de crédits budgétaires et approuver les comptes annuels 2025.
2. Discuter et voter la modification de l'article 65 du règlement de sécurité locale.
3. Divers.

Le Conseil communal

Le Noirmont, le 11 mai 2026

La modification du règlement mentionné sous point 2 est déposée publiquement 20 jours avant et 20 jours après l'assemblée communale au Secrétariat communal, ainsi que sur le site internet communal, où elle peut être consultée. Les éventuelles oppositions seront adressées durant le dépôt public, dûment motivées, par écrit au Secrétariat communal.

II Commentaires

La clôture du compte de résultats présente un **excédent de revenus de CHF 3'675'442.48 soit CHF 3'179'426.71 pour le compte général et CHF 496'015.77** pour les financements spéciaux.

a) Compte de résultats

0. Administration générale CHF 746'441.04 (- CHF 19'898.96)

0120. Conseil communal CHF 172'502.74 ; 0220. Services administratifs CHF 494'238.90 (-CHF 27'981.10) 0290. Immeubles administratifs CHF 66'641.05.

1. Ordre et sécurité publics CHF - 7'968.75 (+ CHF 20'798.75)

1110. Police communale CHF 26'042.10 ; 1400 Questions juridiques, administration CHF + 15'926.40 (émoluments administratifs, frais honoraires d'avocats CHF 15'899.60, commission de conciliation) ; 1401 Cadastre + CHF 51'474.70 ; 1500 Service d'incendie et de secours SIS CHF 16'072.80 dont CHF 9'506.00 pour la réfection du radier du hangar ; 1620 Protection civile 0.00 frais intégralement prélevés dans le fonds PC

2. Formation CHF 2'762'210.80 (- CHF 79'094.20)

2122 Enseignement degré primaire CHF 1'074'081.17 (moyens d'enseignement CHF 80'977.35 ; contributions Canton CHF 991'589.52) ; 2124 Manifestations, excursions, camps CHF 15'889.64 2125 Transports degré primaire CHF 55'143.27 ; 2128 Immeubles, locaux CHF 385'745.72.00 (charges personnel CHF 114'315.10, charges bâtiments CHF 224'697.21, amortissements CHF 108'327.25 produits des locations CHF 64'806.40) ; 2130 Administration degré secondaire CHF 320'088.06; 2132 Enseignement du secondaire CHF 584'582.17 (contributions au Canton 2202 Enseignement spécialisé CHF 309'156.11 correspondant à notre contribution au Canton.

3. Culture – sports – loisirs CHF 319'219.62 (- CHF 8'630.38)

3210 Bibliothèque CHF 28'817.35 (charges personnel et matériel) ; 3294-3299 contributions aux sociétés locales et autres CHF 45'770.00 ; 3419 Contributions aux sociétés sportives CHF 16'370.95 dont CHF 11'570.95 pour l'organisation du « Noirmont bouge » ; 3420 Centre de Loisirs FM CHF 195'022.77 3423 Camping CHF 5'357.10 ; 3429 Contributions aux sociétés locales loisirs CHF 7'390.656.

4. Santé CHF 14'140.15 (- CHF 5'789.85)

4333 Médecin et infirmière scolaires CHF 8'357.57 ; 4335 Dentiste scolaire CHF 2'275.30

5. Prévoyance sociale CHF 1'690'631.58 (- CHF 54'378.42)

5310 AVS administration CHF 13'099.40 ; 5322 Prestations complémentaires à l'AVS/AI CHF 648'159.00 ; 5332 Prestations pour retraités CHF 14'567.85 ; 5445 Espace Jeunes FM CHF 161'715.44 dont CHF 132'503.50 sont admis à la répartition des charges ; 5453 Prestations aux familles CHF 11'908.00 (allocations de naissance CHF 6'000.00) ; 5455 Crèche et garderie CHF 828'712.27 ; CHF 5592 Autres prestations de chômage CHF 40'572.00 ; 5722-5723 Aides économiques légales CHF 423'731.27 ; 5799 Remboursement de l'Etat CHF 439'804.70.

6. Trafic, transports, télécommunications CHF 752'605.70 (- CHF 19'524.30)

6150 Routes communales CHF 649'196.88 (charges personnel CHF 319'056.80, amortissements routes CHF 243'850.55) ; 6156 Signalisation et éclairage public CHF+ 25'630.10 (charges d'exploitation CHF 48'125.45, contribution La Goule SA revenu de CHF 71'775.10) ; 6157 Entretien(déneigement) CHF 58'931.77 ; 6158 Immeubles, locaux CHF 6'332.10 ; 6223 Trafic régional d'agglomération CHF 53'973.00 (contribution au Canton CHF 43'196.45, contribution aux CJ pour concept de mobilité lors du Chant du Gros CHF 10'000.00) ; 6294 Autres trafics CHF 9'802.05 (contrat de prestation Mobility).

7. Protection de l'environnement, aménagement du territoire - CHF 459'662.17 (+ CHF 326'197.17)

7100 Approvisionnement en eau Le compte boucle par un excédent de charges de CHF 60'687.440 prélevé dans le fonds après versement de CHF 194'237.25 dans le fonds « maintien de la valeur ». Charges de personnel CHF 62'752.90 ; achat d'eau au SEF 94'847.700 ; électricité CHF 96'747.25 ; entretien réseau d'eau CHF 81'018.90 ; entretien machines CHF 24'003.10 ; amortissements CHF 67'752.75 ; revenus des taxes de consommation CHF 436'978.70 et CHF 184'285.50 pour la taxe de base.

7205 Station d'épuration communale STEP Le compte boucle par un excédent de produits de CHF 554'743.98 versé dans le fonds après versement de CHF 193'517.95 dans le fonds « maintien de la valeur ». Charges de personnel CHF 60'884.55 ; matériel pour entretien courant CHF 54'514.86 ; électricité CHF 65'151.15, élimination boues CHF 72'143.20 ; entretien installations et bâtiments CHF 18'723.45; amortissements CHF 13'302.05 ; taxe fédérale sur les micropolluants CHF 15'264.00 ; produit de la taxe de base CHF 109'308.80 et de la taxe liée à la consommation CHF 279'363.80 ; taxes uniques de raccordement CHF 722'183.05 (nouveaux immeubles et industries, transformations) ; vente énergie CHF 5'723.74..

7300 Déchets Le compte boucle par un excédent de charges de CHF 18'931.95 prélevé dans le fonds. Déchets combustibles CHF 109'599.00 ; encombrants via Proxiti CHF 39'140.00 ; déchets verts 35'712.00 ; papier et carton CHF 14'814.75 ; verre CHF 5'503.65 ; ferraille et fer blanc CHF 1'190.00 ; taxe cantonale sur les déchets CHF 12'635.00 ; charges personnel voirie CHF 37'690.40 ; revenus de la taxe de base CHF 125'570.75, taxe anticipée sur le verre CHF 7'874.45; vente papier et carton CHF 2'197.65; produit du remboursement de la taxe aux sacs CHF 131'402.10.

7301 Décharge CHF 12'509.05 (frais de remise en état de la décharge « Les Côtes »)

7410 Cours d'eau excédent de produits CHF 21'794.48 versé au fonds (lutte contre les plantes envahissantes) 7710 Cimetière Excédent de charges de CHF 1'499.05 ; 7794 Toilettes publiques CHF 11'747.05 (personnel et charges d'exploitation ; 7900 Aménagement du territoire + CHF 986.85 ; 7905 Subventions pour création de nouveaux logements CHF 4'500.00.

8. Economie publique CHF 18'762.45 (+ CHF 21'052.42)

8110-8113 Agriculture CHF 300.00 Les frais liés à la gestion des pâturages sont intégralement prélevés sur le fonds des pâturages ; 8120 Améliorations structurelles (règlement AF) Excédent de charges CHF 903.30 prélevé au fonds d'entretien des chemins ; 8120 Sylviculture Excédent de charges de CHF 325.87; 8400 Tourisme CHF 17'233.25.

9. Finances – impôts CHF + 5'852'317.89 (- CHF 738'592.11)

9100 Impôts directs des personnes physiques CHF 4'674'476.52 soit CHF 521'076.52 de plus que le budget (impôts sur le revenu et fortune CHF 3'259'549.40, variations nettes d'impôts CHF 278'841.55, impôts à la source CHF 160'498.85, impôts des frontaliers CHF 997'723.00 après retenue par le Canton de CHF 347'311.00 au titre des mesures d'économie, mesure 610 ; 9101 Impôts directs des personnes morales CHF 3'917'036.71 soit CHF 2'013'036.71 de plus que le budget (impôts sur le bénéfice et capital CHF 2'756'407.90 (+ CHF 856'407.90 ; les variations nettes totalisent un produit de CHF 1'123'194.75 alors que le budget prévoyait un excédent de produits de CHF 100'000.00. 9102 Autres impôts directs CHF 940'523.51 (+ CHF 333'623.51) (taxes immobilières CHF 435'645.25, gains immobiliers CHF 381'840.60, gains en capital CHF 105'971.60) ; 9201 Impôt fédéral direct CHF 233'775.00 reçus du Canton pour compenser en partie les pertes fiscales des personnes morales suite à l'entrée en vigueur de la réforme fiscale des entreprises ; 9300 Péréquation financière CHF 364'430.00 versés au Canton. 9610 Intérêts actifs CHF 86'283.78 (intérêts sur créances fiscales et revenus des placements) ; 9611 Intérêts passifs CHF 41'749.97; 9630 immeubles du patrimoine financier – revenu net CHF 30'452.95 ; perte nette de CHF 30'900.00 suite à la réévaluation obligatoire de la valeur de deux bâtiments . 9690 Placements financiers revenus nets de CHF 8'451.87. 9990 Clôture compte général Excédent de revenus de CHF 3'179'426.71. 9991 Clôture des financements spéciaux Excédent de produits de CHF 481'615.77.

b) Compte des investissements

Le compte des investissements se solde par un **excédent de dépenses (investissements nets) de CHF 562'486.93**, soit CHF 593'759.73 en dépenses et CHF 31'272.80 en recettes.

Les dépenses principales concernent l'achat de mobilier scolaire CHF 27'029.30 ; matériel informatique pour les écoles CHF 28'858.80 ; changement de fenêtres aux combles de l'école primaire CHF 23'750.00 ; réfection d'un tronçon de la route La Goule CHF 48'026.00 ; achat d'un monoaxe pour la voirie CHF 38'711.00 ; achat d'un garage à la rue du Marché CHF 52'250.00 ; bouclage conduite d'eau à la Calame CHF 108'575.90, modernisation de la station de pompage Les Côtes CHF 19'530.00 ; achat de compteurs d'eau CHF 22'500.00, logiciel supervision de la Step CHF 22'918.50.

La principale recette concerne une subvention à recevoir du Canton du Jura pour le projet de sylviculture intercommunal CHF 13'880.00 et une participation de tiers pour ce même projet CHF 11'731.00

c) Bilan

Le total du patrimoine financier (liquidités, créances diverses) se monte à CHF 14'198'061.24 en augmentation de CHF 2'881'305.32.

L'endettement brut (engagements courants et financiers à court et long terme) se monte à CHF 3'675'589.21 en diminution de CHF 1'193'112.82. Il a passé de CHF 2'520.00 à CHF 1'900.50 par habitant (1934 habitants au 31.12.25). La dette nette (capitaux de tiers moins patrimoine financier) se monte à moins CHF 9'948'986.13 au total ou moins CHF 5'144.25 par habitant.

Le total des financements spéciaux est de CHF 3'478'329.94 en augmentation de CHF 524'506.29. La réserve de politique budgétaire se monte à CHF 2'166'475.90, sans changement.

L'excédent du bilan totalise CHF 14'013'499.66, soit CHF 3'179'426.71 pour le compte de résultats 2025 et CHF 10'834'072.95 pour l'excédent des résultats cumulés des années précédentes.

Le Noirmont, le 30 avril 2026